

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2021_2_1



Date de convocation :
24 février 2021

Date d'affichage :
24 février 2021

OBJET :

**Etude parc
photovoltaïque sur les
réserves de substitution**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune ORADOUR

Séance du 24 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 24 février à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MAUFRAS Angélique, Mme MONTOUX Carole, M. SICARD Eric, M. SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

Pour une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune d'ORADOUR,

La société VENTELYS ENERGIES PARTAGEES est spécialisée dans la conception et le développement de parcs éoliens et photovoltaïques. Elle a réalisé un diagnostic technique sur la commune d'ORADOUR et a identifié plusieurs secteurs qui présentent un potentiel de développement photovoltaïque.

La société souhaite ainsi réaliser une étude de faisabilité pour l'implantation d'un parc photovoltaïque sur ORADOUR sur les réserves de substitution existantes et à venir.

Le Conseil Municipal d'ORADOUR, après avoir délibéré :

- Autorise la société à réaliser une étude de faisabilité en vue de l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la réserve existante et sur la réserve à venir ;
- Autorise la société à déposer toutes les déclarations, autorisations et demandes de levées de servitudes nécessaires pour l'étude de faisabilité du projet de parc photovoltaïque sur réserve de substitution.

Le Conseil Municipal d'ORADOUR autorise également Monsieur le Maire à signer tout document relatif au projet.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

